Envoyé en préfecture le 09/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240704-DEC202471-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

04 JUIL 2024

DEC202471
BAIL COMMERCIAL

Objet : Signature d'un bail commercial entre la commune et la société AK Electricité

Le MAIRE de Varennes-sur-Allier,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22 5° ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

VU le projet de bail de location entre la ville et la société AK Electricité

CONSIDERANT la volonté de la société AK Electricité de louer le local commercial situé 28 rue Antoine Fayard à Varennes sur Allier d'une surface de 28 m² pour un loyer de 92 € chargé ;

CONSIDERANT qu'après étude du dossier de la société AK Electricité, la Commune est favorable à lui louer le bien concerné ;

DECIDE de signer le bail avec la société AK Electricité pour la location du local commercial sis 28 rue Antoine Fayard à Varennes sur Allier pour une durée de 3 ans.

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON